Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 131 (2010)
Heft: 10

Rubrik: La rédaction communique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La rédaction communique

Mesdames, Messieurs,

Chers lecteurs/trices, chers correspondants/tes,

MERCI à toutes celles et ceux qui lisent la revue et qui communiquent avec la rédaction.

Les lecteurs/trices attentifs auront compris qu'il n'y a pas que d'honnêtes gens parmi les apiculteurs.

Je viens une nouvelle fois d'apprendre qu'il se vole encore et toujours des colonies et des nucléi. Dans quelle triste civilisation vivons-nous ? Y a-t-il davantage de voleurs dans le monde apicole que dans d'autres corporations ? Vous, chers collègues, qui êtes touchés par ce fléau, ne vous taisez pas, annoncez votre cas au préposé des assurances de la SAR et dénoncez ces agissements afin qu'ils cessent. Portez plainte et rendez publiques ces tristes pratiques dans les assemblées et les stamms, et mieux encore, fournissez-moi un texte à mettre dans la revue pour que tout le monde soit averti.

Une information importante concernant l'agenda de l'apiculteur

Les personnes en charge de me fournir des communiqués pour cette rubrique sont priées de prêter attention aux délais **(toujours au bas de la page 3)**.

Envoyez-moi, s.v.p. tout ce qui concerne l'agenda de l'apiculteur, dans le style de l'agenda : ***date, heure, manifestation, lieu. tél.*** Mon travail sera grandement facilité et **n'oubliez surtout pas de mentionner la section.**

Si des manifestations doivent être annoncées pour justifier des subsides, respectez les délais scrupuleusement !

Attention aux numéros de double-mois, la revue arrive seulement dans le courant du premier mois. (Par exemple, pour nov./déc., elle arrive chez vous fin novembre, jan./fév. ce sera fin janvier.)

Toutes les manifestations qui auront lieu en novembre et décembre, ainsi que celle de janvier, doivent être annoncées avant fin octobre, afin de paraître dans la revue de novembre/décembre. Il faut planifier bien à l'avance pour que la date soit publiée à temps.

MERCI de tenir compte de ce qui précède.

Votre rédactrice-butineuse : ***Rose Aubry***